

**Compte-Rendu
Conseil d'Administration
jeudi 21 janvier 2010**

Salle des Mariages – Ville de Tulle
De 17h30 à 20h.

Etaient présents

- Jacques GORY, Président,
- Simone BRUEL, Secrétaire,
- Francine DUMONT, Secrétaire adjointe,
- Laurence LAMY, Directrice,
- Laurence PHILIPPOT-DEMAILLY, Administrateur
- Alain LAGARDE, Ville de Tulle, Administrateur,
- Guy VALERIE, Administrateur,
- André CHANONAT, Administrateur,
- Brigitte ACKERMANN, Administrateur,
- Aurélie FERNANDES, Chargée de mission.

Etaient excusés

- François GAUTIER, Administrateur,
- Alain NORMANDON, Trésorier,
- Françoise CHANUT, Administrateur,
- Marie-Françoise SALIES KRAUS, Vice-présidente,
- Pierre DIEDERICHS, Administrateur,
- Gérard LAGARDE, Administrateur.

Etaient absents

- Gilbert BEAUBATIE & Colette COMBES, Administrateurs,
- Ginesa PINA, Administrateur.

Ordre du jour

- **Approbation des comptes 2009**
- **Projets et perspectives 2010**
- **Nuits de Nacre 2010**
- **Budget prévisionnel 2010**
- **Questions diverses**

Approbation des comptes 2009

Document annexé.

Jacques GORY donne la parole à Laurence LAMY qui nous présente et commente le compte d'exploitation analytique provisoire arrêté au 31 décembre 2009.

Celui-ci présente un solde négatif de 13 650,56 € qui s'explique par :

- un déficit de billetterie par rapport au prévisionnel relatif au concert de Michel Fugain et le spectacle Histoire de Chanter,
- un dépassement du budget alloué à la technique,
- un rappel de règlement de la taxe CNV au titre de l'année 2007.

Laurence LAMY précise que les fiches techniques des artistes sont adaptées au maximum en conséquence des moyens techniques disponibles sur les différents sites du festival mais parfois les demandes sont très conséquentes.

Elle informe le conseil de la diminution de la participation de la Mairie de Tulle sur le nombre d'heures allouées de mise à disposition du théâtre (passant de 210 heures à 175 heures) dans le cadre du festival des Nuits de Nacre et sur le complément de la prestation de service Théâtre facturée à la Cité de l'Accordéon. Jusqu'alors la Ville réglait ce complément.

Alain LAGARDE affirme la volonté de la Ville de Tulle, par le biais du projet culturel, de maintenir l'aide aux associations culturelles tullistes en 2010 et donc à la Cité de l'Accordéon. Il considère que le théâtre est un outil culturel municipal qui doit être à la disposition des associations culturelles locales sous la forme d'un prêt et non d'une mise à disposition.

Laurence LAMY confirme qu'en 2010, le festival ne prendra pas de risque financier puisqu'il a été voté par le conseil d'administration dans le cadre du bilan une réorganisation dans les lieux de la programmation artistique. Le coût d'une représentation au Théâtre nous obligera probablement à supprimer un concert sur ce site.

La Directrice confirme que la salle Latreille (1^{er} étage) deviendra désormais un lieu de catering des artistes ce qui permet de répondre à une problématique de logistique et d'hygiène dans les différents lieux du festival.

Alain LAGARDE affirme que le festival des Nuits de Nacre est devenu aujourd'hui un événement culturel majeur et primordial pour la ville, à rayonnement national voire international et s'interroge sur le montant de la participation de la Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze à hauteur de 5 000 €

Laurence LAMY apporte d'autres informations quant à l'analyse du budget.

Le festival des Nuits de Nacre représente 82 % du budget de l'association et s'autofinance à 52 % (billetterie, sponsors, partenariat, prestation en nature, vente prestation de services...).

Elle souligne qu'en 2009, les festivals en Région Limousin n'ont pas souffert de la baisse des subventions publiques ces collectivités territoriales contrairement à une majorité du territoire national.

Adopté à l'unanimité.

2. Projets et perspectives 2010

Jacques GORY donne la parole à Aurélie FERNANDES.

*** The Bavest European Tour**

Il s'agit d'un projet artistique initié par le groupe *The Bavest* (4 musiciens tullistes / accordéon – clarinette – trombone – violon alto – guitare – beatbox) porté et représenté par l'association *7pel Compagnie* (association tulliste). Répertoire Musiques Actuelles (Trip hop acoustique).

Ce projet a pour objet principal l'organisation et la réalisation d'une tournée européenne du 10 juillet au 8 août dans les pays suivants : Belgique, Allemagne, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie, Bulgarie et la Roumanie pour se terminer à Istanbul (capitale européenne de la culture en 2010).

L'aboutissement de cette tournée est, d'une part, la programmation d'un ou plusieurs concerts dans le cadre du festival des Nuits de Nacre, et d'autre part, la diffusion d'une création visuelle et sonore développée autour de cette tournée.

Ce projet englobe l'ensemble des dimensions qui font les spécificités du festival : création artistique, soutien d'artistes locaux et diffusion.

Adopté à l'unanimité.

*** Projet de résidence, à Tulle, de l'Orchestre National de Salilhes (ONS)**

A ce jour, la Cité de l'Accordéon n'a pas obtenu d'élément complémentaire quant au projet de résidence. Laurence LAMY sollicite le conseil d'administration pour reporter ce projet et propose une éventuelle programmation de l'ONS au sein du festival des Nuits de Nacre 2010 impliquant un travail de création autour de leur répertoire plus en lien avec la thématique du festival.

Adopté à l'unanimité.

3. Nuits de Nacre 2010

▪ Annonce et présentation de la thématique

Document annexé.

Laurence LAMY présente aux administrateurs la thématique de la 23^e édition du festival des Nuits de Nacre : *Musette Métisse*.

Le festival des Nuits de Nacre se tiendra du jeudi 16 au dimanche 19 septembre 2010.

Laurence LAMY exprime son souhait, depuis plusieurs années, de travailler artistiquement autour de ce répertoire.

La volonté principale du festival est de faire découvrir ou redécouvrir, aux publics, le répertoire musette depuis sa naissance, à Paris, jusqu'à son évolution dans les répertoires actuels à partir des années 80/90. Le répertoire Musette représente un véritable brassage culturel dans ses origines et dans son histoire. Il est devenu très à la mode.

Artistiquement, le musette répond complètement à une notion d'inter génération qui fait l'image du festival. Tous les répertoires ou genres musicaux montreront comment le musette s'est adapté.

▪ Présentation et validation du plan de communication

Document annexé.

Adopté à l'unanimité.

4. Budget prévisionnel 2010

Document annexé.

Compte-tenu des diminutions prévisibles sur certaines subventions allouées au festival, Jacques GORY préconise la recherche de nouveaux partenaires du festival et propose de mettre en place, par exemple, une action de partenariat spécifique pour certain concert.

Laurence LAMY rappelle aux administrateurs la problématique des travaux du Musée du Cloître qui a démarré en décembre 2009 et qui implique certains changements dans les implantations chapiteaux sur la place Gambetta (village Jo Privat). Prochainement, nous rencontrerons Pierre FLEYGNAC et Cédric MARY, Directeur des Services Techniques de la Ville de Tulle, afin d'étudier les possibilités d'implantation des structures chapiteaux (spectacles / accueils / presse / bar & restaurant).

Laurence LAMY propose aux administrateurs, selon les possibilités techniques et financières du festival, la mise en place d'un bal parquet sur la place Jean Tavé (place des Frères Maugein).

Adopté à l'unanimité.

5. Questions diverses

▪ Contrôle URSSAF

L'URSSAF de la Corrèze a réalisé un contrôle des comptes de la Cité de l'Accordéon des exercices 2007 et 2008. Valérie MAUGEIN, en charge du contrôle, était présente dans les locaux de l'association, le 4 novembre et le 8 décembre 2009.

La Cité de l'Accordéon a reçu une lettre d'observations nous informant d'un redressement à hauteur de 4 387 € suite à une mauvaise application de la loi Fillon sur l'ensemble des salaires intermittents au titre de l'année 2008.

Jean-Pierre ROSSIN, commissaire aux comptes et prestataire de services en charge pour la Cité de l'Accordéon en 2008 de la réalisation des salaires, a été informé de la situation et étudié le dossier pour comprendre l'origine de l'erreur.

▪ Résultats de l'enquête du Publics Accordéon / année 2009.

Document annexé.

A partir de Février 2009, la Cité de l'Accordéon, en collaboration avec l'Office de Tourisme de Tulle, a mis en place un outil de travail permettant d'évaluer le nombre de personnes et/ou visiteurs se rendant à l'Office de Tourisme (place Emile Zola) pour solliciter des renseignements en lien avec l'instrument accordéon et/ou le festival des Nuits de Nacre.

Ce document se présente sous forme de tableau.

Aurélié FERNANDES fait part du fait que ces données présentent uniquement le nombre de personnes accueillies à l'Office de Tourisme et ne prennent pas en compte les chiffres de fréquentation internes du Pôle Accordéons, Musée du Cloître (salle accordéons), SARL Accordéons de France Maugein...

Au vue du changement de statut de l'Office de Tourisme, la Cité de l'Accordéon souhaiterait élargir ces données sur le territoire de la Communauté de Communes de Tulle et Cœur de Corrèze.

Guy VALERIE souhaite faire part du fait que ces chiffres de fréquentation représentent environ 7 % de la totalité des personnes accueillies à l'Office de Tourisme et valide l'élargissement des ces données sur le territoire de la communauté de communes.

Adopté à l'unanimité.

▪ Projet de Ville : Tulle, Cité de l'Accordéon.

Jacques GORY donne la parole à Simone BRUEL.

Le projet de Ville 2008-2014 et plus spécifiquement la fiche action n°1 *Tulle : cité de l'Accordéon*, préconise la mise en place d'un groupe de travail chargé de faire émerger des actions de valorisation de l'image de la ville au travers de l'accordéon.

Une première réunion de travail s'est tenue le mercredi 25 novembre et avait pour objectifs de valider ou compléter la composition du groupe et d'établir une méthodologie permettant de bâtir des propositions d'actions avec un échéancier de mise en œuvre.

Suite à cela, il a été convenu la mise en place de 4 groupes de travail répartis selon les thématiques suivantes :

- * création, diffusion, soutien à la pratique instrumentale
- * valorisation de la fabrication locale
- * développement du pôle muséal
- * communication

Dans le cadre d'une deuxième réunion de travail qui s'est tenue le 14 janvier 2010, Laurence LAMY a exposé un état des lieux présentant l'ensemble des actions et animations existantes autour de l'accordéon.

A la suite de cette présentation, les membres du groupe de travail ont souhaité revoir les différentes thématiques proposées le 25 novembre afin d'éviter de refaire des actions déjà existantes. Deux lignes directives sont maintenues :

- * valorisation de la fabrication locale / histoire de l'économie (déclinaison de produits dérivés ...)
- * communication & diffusion dans la ville de l'image de l'accordéon (avec le soutien d'un cabinet expert après consultation des équipes en charge de la communication à la ville)

▪ Leader 2007-2013, Corrèze Ventadour

La Cité de l'Accordéon sollicite le programme d'aide Européen *Leader 2007-2013 Corrèze Ventadour*, dans le cadre de la fiche action n° 2 « soutenir et développer le rayonnement culturel du territoire ».

Ces fonds permettront de financer 55 % des dépenses liées à la communication du festival (affiches, flyer, programme, imprimerie, billetterie...).

Aurélie FERNANDES rencontrera Laure MARTINIE, animatrice du projet Leader le mardi 26 janvier 2010.

▪ 90 ans Altéro Betti

Laurence LAMY sollicite la Cité de l'Accordéon et l'ensemble du Conseil d'Administration pour participer aux 90 ans d'Altéro Betti, accordéoniste du territoire. Elle pense que la Cité de l'accordéon doit faire une action : mais quoi ? Idées ?

Un gala d'accordéon sera organisé à la salle polyvalente d'Ussel, le vendredi 28 mai à partir de 16h.

Guy VALERIE propose aux administrateurs de proposer à Altéro BETTI d'être programmé dans le cadre du festival des Nuits de Nacre 2010.

Adopté à l'unanimité.

▪ Mise à disposition Hélène CHEZE-PARBAUD & Louise TEIXEIRA

Pour rappel, Hélène CHEZE-PARBAUD, agent du Pôle Accordéons est mise à disposition de la Cité de l'Accordéon dans le cadre de missions liées au suivi des candidatures du festival des Nuits de Nacre, de la boutique et de la régie.

Suite à des problèmes de santé, Hélène n'est plus en capacité de pouvoir assurer certaines tâches et conformément aux décisions préconisées par le Médecin du Travail et le service des Ressources Humaines, en accord avec l'agent, il a été décidé de transférer Hélène vers le musée des Armes avec des missions d'accueil et de secrétariat de direction. Elle sera remplacée, au Pôle Accordéons, par Louise TEIXEIRA, à compter du 25 janvier 2010. Celle-ci prendra le relais dans les missions de suivi de dossiers artistiques de la Cité de l'Accordéon.

▪ Projet d'organisation des Journées Accordéons par le Musée de la Musique à Paris (2011)

Suite au démarrage du plan de numérisation de la collection Accordéon, le Musée de la Musique a pour projet d'organiser des journées type colloque spécifique à l'instrument Accordéons au Musée de la Musique, à Paris, dans le courant de l'année 2011.

▪ Recrutement du Directeur de la Salle des Lendemains Qui Chantent (DLQC)

Aurélie FERNANDES, représentant légal de la Cité de l'Accordéon pour le Conseil d'Administration de la salle DLQC fait partie du jury pour le recrutement du Directeur de la salle.

Composition du jury :

Pour la salle DLQC

- Jean-Louis DELAGE, Président
- Lilian RISPAL, Vice-Président
- Olivier DURIF, CRMT
- Fred LOMEY, 6 TEAM PROD
- Aurélie FERNANDES, La Cité de l'Accordéon

Pour les partenaires de l'association DLQC

- Mairie de Tulle, Alain LAGARDE et Elisa JANTET MAIRE
- Conseil Général de la Corrèze, Pierre COUEGNAS (Adiam)

- Conseil Régional du Limousin, Véronique CHAUVOIS
- DRAC du Limousin, Marianne VALKENBURG
- DDJS de la Corrèze, Bernadette VIGNAL

L'appel à candidature a été clôturé le 15 décembre 2009.

21 candidatures ont été reçues. Le jury a présélectionné 8 candidats le 5 janvier 2010.

En date du 16 janvier, le jury a rencontré et auditionné 5 candidats (suite à 3 désistements) sur lequel il en a retenu 3.

Les 3 derniers candidats seront reçus le 8 février 2010.

Le poste de Directeur doit être opérationnel pour le 1^{er} mars.

▪ Timbre Poste Accordéon

Pour rappel, la Poste réalise une opération philatélique intitulée *La France comme j'aime* autour des 24 régions françaises par la création d'un timbre *collector* représentatif de chaque région. La Région Limousin sera représentée par un accordéon. Les services de marketing de la poste ont contacté la Cité de l'Accordéon pour collaborer à cette opération et proposer différents clichés photographiques issus de la collection municipale d'accordéons.

Le timbre devrait être disponible à la vente dans tous les bureaux de Poste en France aux alentours du 12 juin 2010. Il est prévu la réalisation de 50 000 à 100 000 exemplaires.

▪ Dates de réunions du conseil d'administration

Laurence LAMY informe le conseil d'une remarque formulée par le Directeur Général des Services relative à la concertation des calendriers des élus municipaux quant aux réunions du conseil d'administration de la Cité de l'Accordéon.

Jacques GORY rappelle que nous sommes en structure associative, que la plupart des dates ont été fixées dans le cadre des conseils d'administration pour qu'elles puissent convenir à la majorité des administrateurs.

Le président est surpris d'une telle remarque puisque le maire adjoint aux Affaires Culturelles n'a jamais exprimé au conseil d'administration ce désagrément.

Nous notons qu'Alain LAGARDE était parti au moment de la présentation de cette information. Le Président propose d'en parler avec Alain lors de la prochaine réunion.

Fin de la séance à 20h30

Fait à TULLE, le 25 janvier 2010

En amont du Conseil d'Administration, s'est tenue une conférence de presse en présence des médias suivants : La Montagne, L'Echo, Tulletv.com et Bram FM.

Laurence LAMY a donné 2 interviews dans la journée du 21 janvier à France Bleu Limousin et RCF Corrèze.

Etaient présents : Jacques GORY, Laurence LAMY, Alain LAGARDE, Simone BRUEL, Francine DUMONT et Aurélie FERNANDES.

Points abordés :

- Dates et thématique de la 23^e édition du festival des Nuits de Nacre

Fin de la conférence de presse à 17h30